Eté 2017

LA RÉPONSE À VOS QUESTIONS SUR L'ÉNERGIE À BRUXELLES

energuide.be

Dès 2018, Bruxelles sera une zone à faibles émissions

Louer un kot : ce qu'il faut savoir

Dossier lave-linge p.10

Gagner du temps et de l'énergie

by Sibelga

Nous contacter

- **Odeur de gaz**
  - Sibelga 0800 19 400
- **Panne d'électricité**
  - Sibelga 02 274 40 66
- **Panne d'éclairage public**
  - Voiries communales :
    en ligne : www.sibelga.be
    ou 02 274 40 66 (urgences)
  - Voiries régionales :
    en ligne : www.fixmystreet.brussels
    ou mobilite@sprb.brussels
    ou 0800 94 001
- **Problème de facture**
  - Contactez d'abord votre fournisseur
  - Si nécessaire,
    le Médiateur Énergie :
    02 211 10 60
  - Ou encore, Brugel : 0800 97 198
- **Choisir un fournisseur d'énergie**
  - www.brusim.be
    le simulateur bruxellois
- **Obtenir une prime Énergie**
  - www.bruxellesenvironnement.be
- **Suggestions ou remarques ?**
  - redaction@energuide.be

EDITO

Bruxelles prend le tournant de la transition énergétique

Le grand public connaît bien Energuide, une plateforme d'infos qui comprend un site web, un magazine toutes-boîtes et une newsletter remplis d'informations utiles pour savoir comment utiliser et économiser l'énergie. C'est un service gratuit que Sibelga offre aux Bruxellois depuis 2010. Le succès du site est au rendez-vous : depuis le début de l'année, la fréquentation dépasse en permanence 100 000 visiteurs par mois !

Les entreprises publiques et les institutions peuvent également recevoir aide et conseils de notre part. Cette action, moins connue des particuliers, a pris un coup d'accélérateur fin février 2017. C'est à ce moment que SolarClick, un programme ambitieux d'installation de panneaux photovoltaïques a été lancé. Il s'accompagne de NRClick, une offre complète de services énergétiques. Ces programmes ont été décidés par le Gouvernement bruxellois pour exploiter l'important potentiel de production renouvelable et d'économies d'énergie des bâtiments (bureaux d'administrations, infrastructures sportives, écoles, piscines, etc.) appartenant aux communes de la Région.

Le Gouvernement a confié à Sibelga, en collaboration avec Bruxelles Environnement, la mise en œuvre de NRClick et de SolarClick. Forte de son expérience dans l'utilisation performante de l'énergie, Sibelga conseille et accompagne en toute neutralité les pouvoirs publics communaux et régionaux dans leurs efforts d'économie et leur rôle d'exemple auprès des Bruxellois.

Avec SolarClick, 85 000 m² de toitures seront équipés d'ici à 2020 de panneaux photovoltaïques, augmentant ainsi d'environ 22,5 % la puissance photovoltaïque actuellement installée à Bruxelles.

L'équipe de rédaction

Difficulté de paiement : **que faire** ?

Vous êtes client résidentiel ? Vous avez des difficultés financières et votre fournisseur vous a envoyé une mise en demeure ? Ne laissez pas le problème s'aggraver. Demandez le statut de « client protégé » à votre CPAS. Si vous répondez aux conditions d'octroi, le contrat avec votre fournisseur commercial sera suspendu et Sibelga vous fournira gaz et électricité au tarif social. Un limiteur de puissance à 2 300 watts sera placé sur votre compteur (ou 4 600 watts sur demande du CPAS).

Voici les tarifs sociaux appliqués :

	Prix de l'électricité hors TVA 21 %	Prix du gaz hors TVA 21 %
Prix normal	0,1332 €/kWh	0,0238 €/kWh
Prix bihoraire jour	0,1366 €/kWh	
Prix bihoraire nuit	0,1085 €/kWh	
Prix exclusif nuit	0,0817 €/kWh	

→ pour plus d'infos, appelez le SPF Économie au 0800 120 33
→ rendez-vous sur http://soctar.belgium.be

Tarifs valables de février à juillet 2017 inclus, hors cotisation fédérale et surcharges.

© Architecte Gengoux Verjus

2016, **année record** pour la **construction** en **bois**

En Belgique, **une maison sur dix** est désormais **construite en bois.** Pour le secteur de la rénovation/extension cette part est déjà de 3,5 %. Dans les surélévations, fréquentes en ville, le bois est idéal : il ne surcharge pas les anciennes fondations et le nouveau bâti ne demande pas de temps de séchage. Sur le plan administratif, les projets urbanistiques en bois sont bien acceptés.

L'**interrupteur** du futur... **tactile** et **invisible**

Plus de clic ou de clac, effleurer une surface suffit pour allumer la lumière. Mieux encore : l'interrupteur sous la cloison (bois, métal, verre, carrelage, plafonnage) réagit quand votre main, même gantée, passe à moins de 5 cm. Comme dans la science-fiction... Mais quelle facilité pour décorer, peindre, tapisser, nettoyer et quel gain en hygiène dans l'horeca ! Il s'installe très facilement.

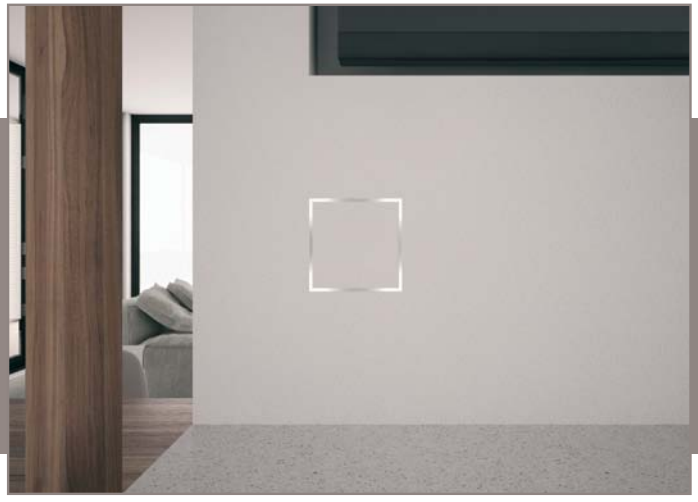

© Duotecno

Confort en **terrasse** ? Attention à **la note**

A l'achat, les radiants électriques ne coûtent pas grand-chose. Ils rendent agréables, en terrasse ou au jardin, les soirées un peu trop fraîches. Mais leur usage n'est pas gratuit.

Pour chauffer une terrasse de 15 m², il vous faut un radiant d'au moins **1 800 W soit 1,8 kW.** Sa consommation pendant 3 heures vous coûtera **3 x 1,8 x 0,20 € = 1,08 €** d'électricité (temps x puissance en kW x tarif électricité moyen au kWh).

Songez toutefois que, plutôt que de réchauffer l'air extérieur, un simple plaid peut très bien vous garder au chaud.

95% de taux de **recyclage** pour les **panneaux photo-voltaïques**

Même s'ils durent 30 ans, **les panneaux photovoltaïques devront être recyclés**.

Montagne de déchets (130 000 tonnes par an) ? Plutôt une mine de matériaux précieux !

Chaque installateur est tenu par la loi d'assurer gratuitement le recyclage des panneaux usagés. **Les nouvelles technologies** de recyclage **permettront d'atteindre 95 % de recyclage** pour 10 € par tonne.

le chiffre

Le chantier « Connexion sud »

Ce projet, qui a débuté en juillet 2016, vise à réaliser une connexion supplémentaire entre le réseau de transport de gaz de Fluxys et le réseau de distribution de Sibelga. Ce chantier d'envergure touche le sud de Bruxelles (Watermael-Boitsfort, Uccle, Bruxelles-Ville et, dans une moindre mesure, Auderghem). Quelques chiffres à la fin 2016 :

- **5,4 km** de canalisation posés
- **5,4 km** de fibre optique

Au total, 12 km de canalisation auront été posés d'ici à l'automne 2017.

Un **Repair Café** mensuel à Bruxelles

Un rendez-vous pour se rencontrer, **réparer tout ce que nous jetons trop vite**, apprendre et partager ses connaissances, voilà ce que propose **le réseau mondial des Repair Cafés**.

De nombreuses communes organisent des Repair Café.
Il en existe donc sans doute aussi près de chez vous.

Plus d'infos sur : www.repairtogether.be

Relevé des compteurs : calendrier de nos visites

Chaque mois, des Bruxellois reçoivent la visite de releveurs de compteurs. Est-ce bientôt le tour de votre commune ? Jetez un œil sur ce tableau. Après ce relevé, Sibelga transmet vos index à votre fournisseur d'énergie pour établir votre facture annuelle de consommation.

Nos releveurs travaillent pour vous

Vous appréciez que votre facture soit exacte ? Que vos consommations soient le reflet de la réalité et pas une estimation ? Alors faites bon accueil à notre releveur, c'est lui qui vous le garantit.

Juin 2017

- 1200 Woluwe-Saint-Lambert
- 1083 Ganshoren
- 1150 Woluwe-Saint-Pierre

Août 2017

- 1080 Molenbeek-Saint-Jean (3e partie)
- 1040 Etterbeek

Juillet 2017

- 1080 Molenbeek-Saint-Jean (2e partie)
- 1030 Schaerbeek (2e partie)

Septembre 2017

- 1050 Ixelles

Retrouvez aussi un aperçu complet du calendrier des relevés ainsi qu'une recherche par rue sur : **www.sibelga.be**

Dès **2018**, Bruxelles sera une zone à **faibles émissions** !

Attention, dans quelques mois, les véhicules les plus polluants ne pourront plus circuler dans la capitale. Il existe heureusement d'autres moyens de se déplacer, plus économes en énergie et pas chers.

Respirer un air propre est indispensable pour la santé et pour le plaisir de vivre en ville. Dans ce but, plus de 200 villes européennes ont déjà adopté le principe des « Low Emissions Zones ».

Ce sera le cas en région bruxelloise, à partir du 1er janvier 2018 ! Les véhicules les plus polluants (Euro 1 – voir encadré) seront bannis. Ensuite, l'interdiction s'étendra peu à peu à l'ensemble des véhicules jusqu'à Euro 5 en 2025.

ALORS COMMENT SE DÉPLACER À BRUXELLES ?

Premier choix : les transports publics de la STIB (tram, bus, métro), de De Lijn et du TEC. Ils sont tous accessibles avec une seule et même carte Mobib, rechargeable aussi sur PC.

Mais d'autres solutions existent. Avez-vous pensé au train ?

Votre billet Jump (sur la carte Mobib) de la STIB vous permet de sauter dans n'importe quel train de et vers une gare bruxelloise.

Autres pistes : les voitures partagées (Drive Now, Cambio ou Zen Car), le vélo personnel, ou le vélo partagé Villo! Ce dernier proposera bientôt aussi des vélos électriques. Et pourquoi pas ces nouveaux engins électriques qui font la joie des jeunes : Segway, skate-board ou hoverboard.

SI ON REDÉCOUVRAIT LA MARCHE ?

À Londres, pour faciliter les déplacements à pied dans le centre-ville, la mairie a mis en place le projet Legible London. Des circuits piétons indiqués par des panneaux de signalisation spéciaux contiennent des informations utiles sur les raccourcis, et le temps de marche, souvent plus court même que le trajet en métro.

Euro : la norme européenne d'émission

La norme Euro (de 1 à 6), définit des standards environnementaux européens auxquels le moteur d'un véhicule doit répondre. Plus le chiffre est élevé, moins la voiture est polluante. Cette information est normalement indiquée sur la carte grise du véhicule.

Plus d'infos sur : www.lez.brussels

Priorité à la mobilité

Vous voulez, vous aussi, donner la priorité aux déplacements sans voiture ? Retrouvez toutes les possibilités pour se déplacer dans la capitale sur :

www.bruxellesmobilite.irisnet.be

Cédric ouvre et ferme vos compteurs

Ouvrir et fermer des compteurs, placer des limiteurs de puissance, c'est le métier de Cédric, un technicien arrivé dans le domaine de la distribution d'énergie par des chemins inattendus.

Après avoir travaillé 8 ans comme boulanger-pâtissier et après une sérieuse formation, le Bruxellois Cédric Dekandelaer est devenu électricien chez Sibelga. « Je suis passé d'un boulot où je devais mélanger des ingrédients dans des proportions laissées à mon appréciation à un métier où il faut être d'une précision extrême ».

DES JOURNÉES BIEN REMPLIES

Avec une moyenne de cinq rendez-vous quotidiens, pris pour lui par le service Clientèle, les journées de Cédric sont bien remplies.

Chaque rendez-vous prend un certain temps car différents actes techniques doivent s'enchaîner. « Si le rendez-vous est fixé entre 8 et 10h, le client doit être présent pour nous donner accès au local », explique Cédric. « Le client doit aussi disposer de tous les éléments nécessaires. Pour une nouvelle installation électrique, le procès-verbal délivré par un organisme agréé. Et pour une nouvelle installation gaz, une attestation de conformité aux normes NBN, délivré par un organisme agréé. Si l'un des documents manque, on ne peut pas ouvrir. »

PAS D'OUVERTURE DE GAZ EN CAS DE FUITE

Dans chaque cas, les mêmes précautions sont prises : « À l'ouverture, au moins un appareil doit être raccordé à l'installation. Le contrôle d'étanchéité se fait en ouvrant une cuisinière par exemple. « Nous voyons ainsi si le compteur fonctionne correctement. On laisse ensuite passer une dizaine de minutes, ce qui nous permet de contrôler l'étanchéité de la conduite » explique le technicien.

Même si cela ne fait pas partie des missions de Sibelga, une grande attention est accordée à la ventilation. Cédric : « Si la prise d'air et si l'évacuation de la chaudière se font par une cheminée à double flux et que les deux conduites sont fonctionnelles, tout est en ordre. S'il s'agit d'une vieille cheminée, je regarde si celle-ci n'est pas obstruée. Tout chauffe-eau qui prend l'air dans la pièce et le rejette au même endroit est à proscrire, car ce sont des sources de production de CO. Je regarde également la ventilation correcte des lieux (trappes d'aération, jour sous les portes...). »

PLUS SIMPLE POUR L'ÉLECTRICITÉ

Pour l'électricité, les choses sont un peu plus simples. « Pour une nouvelle installation, le procès-verbal doit être présenté. Dans le cas d'une ancienne installation, aucun papier n'est à produire par l'occupant sauf s'il y a eu incendie », poursuit Cédric.

Cédric est sur le pont dès 7h30 chaque jour de la semaine. Peut-être le rencontrerez-vous lorsque vous ferez appel à Sibelga ?

Louer un kot : ce qu'il faut **savoir**

Sur le plan légal, Bruxelles impose des règles en matière d'énergie et de sécurité pour les logements destinés aux étudiants.

Le kot est considéré comme un studio et à ce titre, il est soumis à la réglementation sur la performance énergétique des bâtiments (PEB). Le logement reçoit une note de A (très économe) à G (très énergivore). Cela donne une indication de ce que pourra coûter le chauffage à l'étudiant.

FUTUR LOCATAIRE : À QUOI FAIRE ATTENTION ?

Vous êtes étudiant à la recherche d'un kot ? Soyez vigilant quant aux éléments suivants :

- Quel est le **type de chauffage** installé ?
- Les radiateurs ont-ils des v**annes thermostatiques** (qui fonctionnent correctement) ?
- Le **thermostat d'ambiance** (en cas de kot avec espaces de vie communs) est-il bien placé, c'est-à-dire toujours dans la pièce la plus froide ?
- Le logement est-il équipé de **doubles vitrages** ?
- Dans quel état sont les **châssis** ? Risque-t-on des infiltrations ?
- Que dit votre **contrat** pour le gaz, l'électricité et l'eau ? Vos consommations sont-elles comprises dans le loyer ? Ou devez-vous conclure un contrat avec un fournisseur d'énergie et faire ouvrir le compteur à votre nom ?

PROPRIÉTAIRE : QUELQUES RÈGLES ESSENTIELLES

Vous êtes propriétaire ? La réglementation en vigueur vous impose de respecter les points suivants :

- L'**installation électrique** doit être conforme aux normes.
- Le logement doit être alimenté en **eau chaude** et froide, évidemment.
- Il doit être équipé d'un **système de chauffage** approprié et, suivant le cas d'une **évacuation** qui respecte les dernières prescriptions.
- Aucun problème d'**humidité** ne peut subsister (humidité ascensionnelle, infiltrations, condensation, etc.).
- La présence de sources de **lumière naturelle** est indispensable.
- Le logement doit être équipé de **détecteurs de fumée** bien positionnés et en état de marche.

Tout manquement pourrait être relevé par le Service d'inspection régionale du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale. Ce service contrôle le respect des critères de sécurité, de salubrité et d'équipement des logements, y compris les kots d'étudiants.

Bruxelles, la ville la plus estudiantine du pays*

- **100 000** étudiants
- **50** universités, hautes écoles et écoles d'art
- **10 000** à **12 000** logements pour étudiants

* source : Br(ik vzw

Comment **choisir**

Choisir un type de châssis est un compromis entre budget, esthétique, performance et situation personnelle. Les 3 technologies sont aujourd'hui de haute qualité.

	BOIS	PVC
Prix au m²	150 à 300 €	185 à 240 €
Coefficient isolation U* du châssis	2 à 2,36 W/m²K	1,6 à 2 W/m²K
Coloris disponibles	Toute la gamme de couleurs	Une dizaine de couleurs + imitation bois
Structure	Massif	Creux (renfort acier nécessaire)
Entretien	Nettoyage régulier et traitement tous les 2 ans	Nettoyage régulier avec chiffon adéquat, attention aux griffes
Longévité	20 ou 30 ans ou + suivant entretien	25 à 40 ans
Recyclabilité	100 %	< 100 %
Avantages	Matériau naturel renouvelable	Résistant et + accessible financièrement dans les versions de base

* **La valeur U** (exprimée en W/m²K), appelé coefficient de transmission thermique, indique la quantité de chaleur qu'un élément de construction laisse passer par seconde et par mètre carré lorsque ses deux parois sont exposées à des températures différant de 1°C. Plus le coefficient est faible, meilleure est l'isolation de l'élément de construction.

vos **châssis** ?

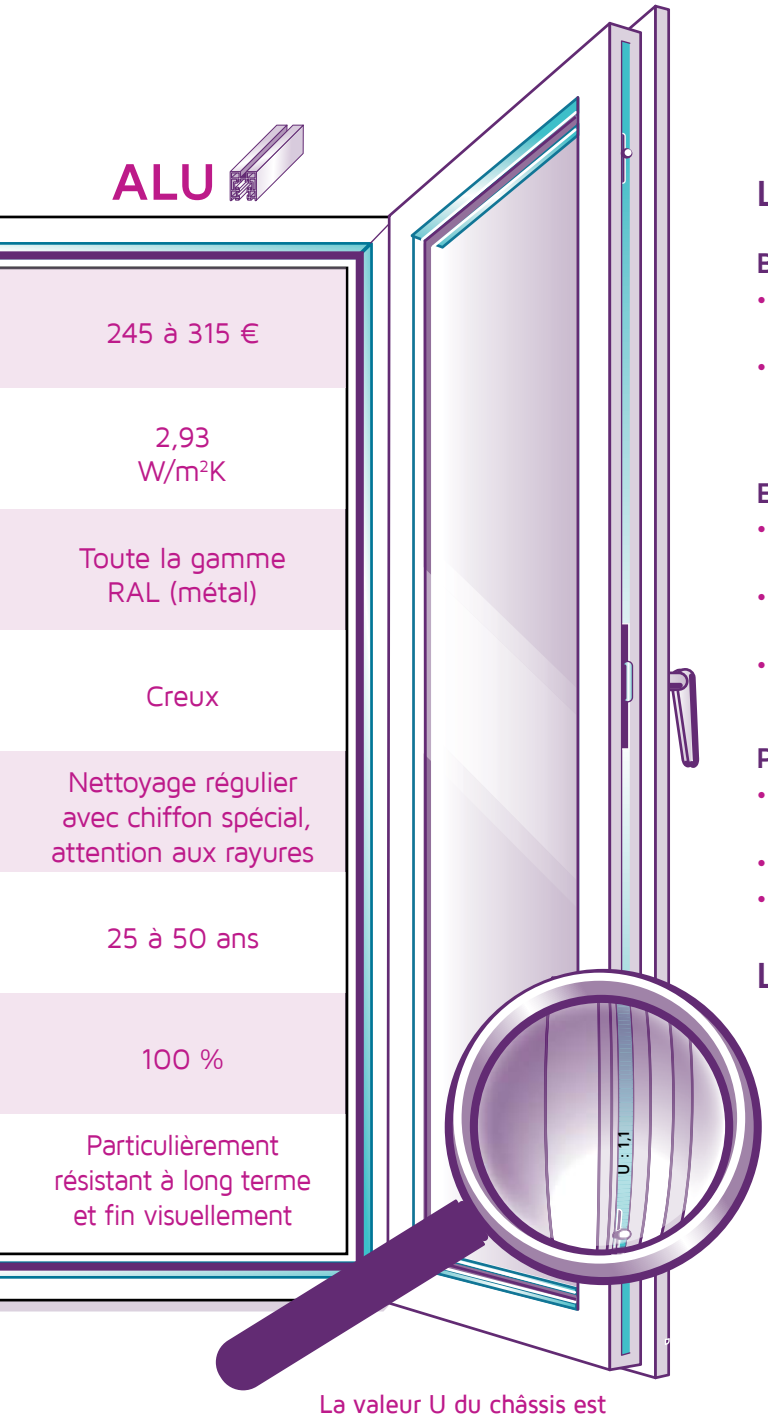

ALU
245 à 315 €
2,93 W/m²K
Toute la gamme RAL (métal)
Creux
Nettoyage régulier avec chiffon spécial, attention aux rayures
25 à 50 ans
100 %
Particulièrement résistant à long terme et fin visuellement

La valeur U du châssis est indiquée sur le profilé

Les bonnes questions à se poser

Budget

- Pouvez-vous dépenser plus au départ pour économiser en énergie à long terme ?
- Pouvez-vous assurer vous-même l'entretien à moindres frais ? En aurez-vous le temps ? Et si le bien est loué ?

Esthétique

- Le style architectural ou la valeur patrimoniale du bâtiment imposent-ils un choix de matériau ?
- La palette de couleurs disponibles est-elle un facteur déterminant ?
- Avez-vous une préférence pour l'authenticité du bois ou une bonne imitation est-elle suffisante ?

Performances

- Quelles sont les performances thermiques et acoustiques visées ?
- La façade est-elle fort exposée aux intempéries ?
- La résistance à l'effraction est-elle un « plus » ?

Les vitrages à la loupe*

Pour une température extérieure de -10°C

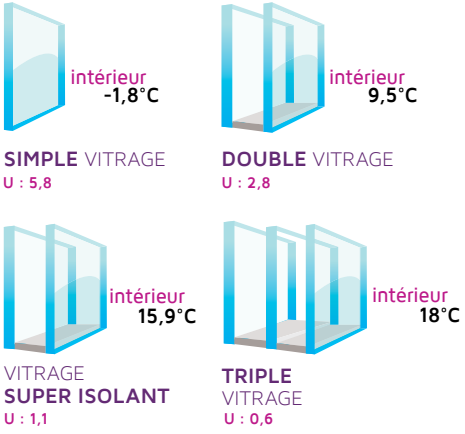

Gagner **du temps** et **de l'énergie**

Les lave-linge proposent une multitude de programmes de lavage (de 30 à 180 minutes environ). En pratique, on emploie toujours les mêmes. Faire l'effort de lire le mode d'emploi et changer ses habitudes offrent des avantages.

Jusqu'à 95 % de l'énergie consommée par le lave-linge sert à chauffer l'eau. D'où l'intérêt de choisir un programme économique. Mais la façon dont les programmes font travailler les lave-linge entraîne souvent un compromis entre économie de temps et économie d'énergie ou d'eau.

En fonction du moment de la lessive, de l'état du linge et d'autres paramètres (repassage...), apprenez à jongler avec les possibilités de votre machine !

UN BON ACHAT AVANT TOUT

La première économie commence malheureusement par une grosse dépense : achetez une machine de classe A+++ (la plupart des machines actuellement sur le marché sont de cette classe).

Si vous le pouvez, optez pour une machine haut de gamme avec une longue garantie. Selon le modèle et la capacité, le coût annuel d'utilisation d'une machine passe du simple (63 €) au double (120 €), d'après Test-Achats.

Certains fabricants font mieux que le maximum et le mentionnent sur l'étiquette : de « A+++ - 10 % » d'économie supplémentaire, et jusqu'à « - 40 % ».

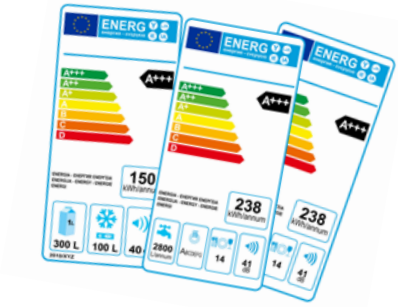

À L'USAGE, GAIN D'ARGENT ET D'ÉNERGIE

- Si vous avez un compteur bihoraire, faites tourner votre machine la nuit ou le week-end.
- Évitez le prélavage (+ 15 % de consommation) sauf si le linge est très sale.
- Pour le linge très sale, ajoutez des balles de lavage qui malaxent le linge.
- Chargez le tambour au maximum pour le programme choisi mais ne tassez pas.
- Le lavage à 30°C, voire moins, suffit dans la plupart des cas.
- Pour le lavage à 20°C ou à froid, choisissez une lessive adaptée.
- Sauf en cas d'urgence, privilégiez les programmes « éco » (30 à 45 % d'économie d'énergie) qui soulagent l'environnement et votre portefeuille.
- La lessive liquide est plus indiquée pour les programmes rapides et basse température car elle est déjà dissoute.
- Si vous utilisez un programme rapide ou ½ charge, n'employez pas de tablette de lessive, elle serait surdosée. Prenez de la lessive liquide ou en poudre qu'on peut doser.
- Si vous séchez au sèche-linge, essorez à vitesse maximale (1 600 t/min).

Faites durer votre machine

Un entretien léger suffit à maintenir votre lave-linge au top.

✔ Tous les 2 mois : nettoyez le filtre de la pompe, accessible par une trappe.

✔ Tous les 6 mois : nettoyez le petit filtre d'arrivée d'eau. Faites tourner le lave-linge à vide à 90°C avec un produit conçu pour nettoyer et désinfecter la machine.

Détartrez régulièrement le lave-linge avec un détartrant pour lave-linge.

LAVEZ « ÉCOLOGIQUE »

- Pour du linge pas trop sale, essayez les noix de lavage (les fruits du savonnier – Koelreuteria paniculata). Complétez par quelques gouttes d'huiles essentielles versées dans le bac à lessive.
- Ne surdosez pas la lessive, c'est inefficace et polluant.
- Si vous avez des panneaux photovoltaïques, faites tourner votre machine en milieu de journée.

© blancheporte

BALLES DE LAVAGE

TABLETTES DE LESSIVE

NOIX DE LAVAGE

HUILES ESSENTIELLES

Réparer ou remplacer ?

Tout dépend de l'espérance de vie résiduelle de la machine (6 à 9 ans en tout). Les fabricants faussent le jeu avec des pièces de rechange chères, ou irréparables (roulements sertis), sans compter la main d'œuvre et le déplacement, et l'obsolescence programmée.

Cette pratique qui consiste à limiter volontairement la durée de vie des appareils n'est pas toujours négative : remplacer des appareils polluants et gourmands en énergie par des versions performantes est une bonne chose… à condition de ne pas engendrer des montagnes de déchets ! C'est pourquoi l'Union Européenne travaille à un texte de loi pour garantir la réparabilité des produits. Certains fabricants plus rigoureux accordent déjà des garanties très longues ou conçoivent des produits dont les pièces se remplacent aisément. Il est temps d'agir car selon l'avis de certains experts, seuls 44 % des produits électriques et électroniques qui tombent en panne sont réparés (20 % pour les produits hors garantie).

LA VALSE DES PROGRAMMES

Chaque machine a ses caractéristiques. Vous n'échapperez pas à la lecture du mode d'emploi. Mais quelques règles générales s'appliquent :

- Le linge n'est pas très sale : utilisez un programme « rapide », « express », « 15 minutes ».

- Le standard de durée atteint 180 minutes. Pour réduire la consommation d'énergie et atteindre le label A+++, les fabricants allongent le temps de lavage.

- Pas envie de trier coton et synthétique ? Utilisez le programme « mix » si votre machine en dispose.

- Pour gagner du temps au repassage, essorez à basse vitesse (1 000 t/min ou moins), le linge sera moins froissé. De même ne le laissez pas stagner humide dans le lave-linge.

- Moins l'eau est chaude, moins le linge de couleur déteint, moins le coton rétrécit et moins la laine s'abîme.

Alimenter son lave-linge en eau chaude ? Avec prudence…

Quand on dispose d'eau chaude solaire, l'idée de brancher le lave-linge sur un robinet d'eau chaude paraît bonne sur le plan économique. Mais ce n'est pas si simple.

- L'eau d'un boiler solaire peut être très chaude : adieu coton et lainages fins avec de l'eau brûlante dans la machine.
- Toutes les machines ne sont pas conçues pour recevoir de l'eau chaude.
  L'électrovanne d'entrée et les pièces de plastique peuvent ne pas le supporter.

La solution : un accessoire de pré-mélange

Certains fabricants proposent un mélangeur à installer avant le lave-linge.

Raccordé aux robinets d'eau chaude et d'eau froide, il ajuste la température à celle du programme du lave-linge. L'économie annoncée est de 25 à 70 % d'électricité et les programmes durent moins longtemps.

Conseil : interrogez le fabricant ou le vendeur du lave-linge ; certaines machines sont pourvues de deux entrées.

TÉMOIGNAGE

en collaboration avec TEST ACHATS

Entre gadgets inutiles et innovations performantes

Test-Achats met régulièrement en test les derniers modèles de lave-linge. Ses spécialistes constatent qu'il est de plus en plus difficile pour les fabricants de réduire encore la consommation d'énergie et d'eau, car les performances atteintes sont déjà remarquables. Alors sur quoi portent les innovations ?

L'ingénieur Bart Marrez est l'expert de Test-Achats chargé du testing des lave-linge. Il a remarqué l'apparition du « smart » dans leur conception. « Certaines fonctions du " lave-linge connecté" sont juste des gadgets. Par exemple : le suivi du cycle ou le lancement du programme à distance. D'autres sont utiles : en cas de défaut de fonctionnement, la machine envoie un code qui, interprété par l'application du smartphone, indique la nature de la panne. L'application peut même vous mettre en contact avec le service technique de la marque pour un rendez-vous. »

Autre innovation intéressante : le dosage automatique du produit de lessive, basé sur le programme choisi et sur la détection du poids de linge. « C'est potentiellement utile car on sait que les gens ont tendance à utiliser trop de produit. Surtout s'ils mettent une charge de linge incomplète (3-4 kg) dans une machine de grande capacité (7 kg) », commente l'expert. « On observe de grosses différences de prix dans les produits de lessive. On peut faire une belle économie sur ce poste, d'abord en évitant de mettre trop de produit. Ça ne sert à rien et ça pollue inutilement. D'autant que de nombreuses personnes salissent peu leurs vêtements quotidiens. »

PLUS VOLUMINEUSES, MOINS RÉPARABLES

Voici seulement 10 ans, la plupart des machines étaient des 5 kg. « Aujourd'hui, les plus vendues sont les 7-8 kg et on trouve des modèles jusqu'à 9 et 15 kg », observe Bart Marrez. « La nouveauté vient aussi des moteurs, qui sont désormais souvent des modèles à induction. Ils ont une meilleure endurance, mais leur fabrication est conçue "en module". En cas de panne, tout le module doit être remplacé et cela coûte cher. Même principe pour le panneau électronique construit en un seul bloc. »

Bart Marrez
Ingénieur Expert
chez Test-Achats

Dépanner, repérer, réparer...

Quand une panne d'électricité survient, avant de réparer, Sibelga rétablit au plus vite le courant pour vous. La structure du réseau le permet dans de nombreux cas.

L'électricité arrive à Bruxelles en haute tension par 48 points d'entrée. Ensuite commence le métier de Sibelga : la transformer en basse tension et l'acheminer chez vous.

DEUX TYPES DE PANNES SONT POSSIBLES

1 Les pannes **haute tension** liées à un incident dans une cabine

« Un fusible saute, parfois un renard ou un chat parvient à rentrer dans la cabine de transformation et crée un court-circuit », explique Benjamin Windal, responsable du service Exploitation électricité de Sibelga.

« La panne concerne alors tout un quartier, mais on peut réalimenter les clients par un autre côté. En maximum 1 à 2 heures, le courant est revenu. Si c'est plus long, nous installons un groupe électrogène. L'objectif est de rétablir le courant au plus vite. Nous pouvons ensuite nous occuper de la réparation en cabine. »

2 Les pannes **basse tension** liées à un défaut sur un câble souterrain

Seul un tronçon de rue est alors concerné. « Dans un tiers des cas, c'est un accident, généralement un entrepreneur qui endommage le câble », précise Benjamin, « et dans les deux autres tiers, c'est dû à un problème (défaut) d'isolation du câble qui apparaît avec le temps ou les mouvements de terrain. »

« À L'ÉCOUTE DU DÉFAUT »

Dans ce cas, pour réparer, il faut d'abord creuser... mais où ? Sibelga envoie un camion-laboratoire qui injecte un signal sur le câble depuis la cabine.

« À distance, nous pouvons localiser le défaut à quelques dizaines de mètres près. Ensuite, un technicien parcourt la zone suspecte avec un appareil qui lui permet d'écouter le sol. Nous émettons un autre signal qui lui indique où se situe la perte d'isolation à 10 cm près. Il faut 5 à 10 ans d'expérience pour être capable d'entendre "claquer le défaut" parmi les bruits de la ville », souligne Benjamin.

Ce type de panne est réparé en 4 à 5 h.

En moyenne, Sibelga rétablit l'alimentation de 75 % des clients en 10 à 15 minutes.

Suivre les pannes

Pour s'informer en temps réel sur une panne haute tension en cours :

- suivez Sibelga sur **Twitter**
- consultez **www.sibelga.be**

RENCONTRE AVEC LA BIEN NOMMÉE ASBL « MAISON BONNEVIE »

Aider les familles à gérer leur énergie

29 000 kWh : c'est l'économie réalisée par les habitants de Molenbeek qui ont pris en main la gestion de leur consommation d'énergie. Une réussite due notamment aux services énergie et ateliers participatifs mensuels organisés par la Maison de Quartier « Bonnevie ».

« Avec l'augmentation des factures d'électricité, de plus en plus d'habitants du quartier nous ont consultés. Ils faisaient face à des retards de paiement. Une cellule a été mise en place. Elle répond aux questions des visiteurs et aide les familles les plus démunies », explique la coordinatrice de l'asbl, Marie-Claire Migerode. Quatre ateliers tests ont réuni une quarantaine de participants.

Ensuite, lors d'une journée thématique organisée par le CPAS de Molenbeek, l'asbl a présenté ses ateliers et expliqué son initiative. 16 familles ont décidé de s'impliquer sur le long terme. Elles ont participé à au moins six des onze rencontres programmées entre novembre 2015 et novembre 2016. À la clef : une économie de 29 000 kWh !

LAURÉAT EXEMPLAIRE DU FONDS DELHAIZE

Le projet de l'asbl a été désigné « lauréat exemplaire » par le Fonds Delhaize Group (Fondation Roi Baudouin). « Les 5 000 € que nous avons reçus ont été réinvestis dans l'initiative. Cela nous a permis d'organiser ces sessions et d'investir dans du matériel éducatif », souligne Marie-Claire.

Ce financement n'a pas été reconduit pour 2017, mais l'asbl n'a pas dit son dernier mot : « Nous répondons pour l'instant à un appel d'offres lancé par le projet Innoviris. Il nous permettra d'aller plus loin. Si notre dossier est sélectionné, nous mènerons une action auprès des propriétaires précarisés. L'objectif sera de les aider à rénover leur logement et à le rendre plus habitable et plus confortable. Nous remettrons le collectif énergie en route, avec 20 nouvelles familles. Celles-ci pourront être aidées grâce à des mesures simples comme la bonne gestion de la régulation, de la ventilation, etc. »

Marie-Claire Migerode, coordinatrice de l'asbl

Maison Bonnevie
Rue Bonnevie, 40
1080 Molenbeek
www.bonnevie40.be

Bruxelles veut **réduire ses émissions** à effet de serre

Doubler sa production d'énergie renouvelable de 2 à 4 % d'ici 2020, et réduire de 30 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025. Deux objectifs ambitieux poursuivis par la Région de Bruxelles-Capitale.

Pour les atteindre, il faut sensibiliser les particuliers et les entreprises, et les informer sur les incitants financiers. La Région lance donc une grande campagne de sensibilisation, une page Facebook 'Climate. Brussels' et un concours de dessins destiné aux élèves des écoles bruxelloises.

Comment reconnaître les releveurs de Sibelga ?

Il arrive que des personnes mal intentionnées essaient de se faire passer pour des membres du personnel de Sibelga pour pénétrer chez vous. Alors sachez les reconnaître, c'est facile ! Ils n'encaissent jamais aucun paiement. Ils portent tous un uniforme et ils ont tous un badge personnel avec photo. Demandez à le voir !

Intoxication au CO

ATTENTION À LA RESPONSABILITÉ DU PROPRIÉTAIRE !

Le **bailleur** doit fournir au locataire une habitation conforme aux normes de sécurité, de ventilation, de salubrité. Le **locataire** est tenu de faire ramoner la cheminée si nécessaire et d'entretenir la chaudière et le chauffe-eau à ses frais. S'il ne le fait pas et que le propriétaire n'a pas exigé les attestations, certains juges ont considéré que le propriétaire était également responsable en cas d'accident lié au monoxyde de carbone (CO). Ce qui peut avoir de graves conséquences pénales.

L'« Urban mining »

Les déchets des villes deviennent une source importante de matières précieuses pour l'industrie. D'où cette expression anglaise d'urban mining : **la « mine en ville »** !

Les centres de recyclage constituent même parfois la source principale d'approvisionnement pour certaines matières précieuses et rares. Récupérées, elles coûtent moins d'énergie que la production neuve, elles sont plus pures que le minerai naturel à raffiner, et elles sont déjà chez nous. Recycler, c'est donc diminuer notre consommation d'énergie, de ressources et soutenir l'économie localement !

Réalisation : Sibelga - BP 1340 - 1000 Bruxelles Brouckère - Editeur responsable : Philippe Massart
Rédacteur en chef : Iris Fostiez - Conception, Pré-presse & Production : Dimensions

FSC www.fsc.org MIXTE Papier issu de sources responsables FSC® C010872